Madame, Monsieur

Psychologue de l’Education nationale hors-classe

Directeur du CIO de xxx

à

Monsieur le Recteur de l’académie de Caen

objet : demande de rappel de la NBI pour les Directeurs de CIO

Monsieur le Recteur,

J’ai exercé dans l’académie de Caen les fonctions de directeur de CIO du 1er septembre xxx au 31 aout xxxx ; lorsque la NBI a été instituée dans les services de l’Education nationale en 1991, vos services ont considéré que seuls 4 directeurs de CIO pourraient en bénéficier.

Or je viens de prendre connaissance de la circulaire ministérielle du 9 août 2016 adressée à Mesdames et Messieurs les Recteurs d’académie ; celle-ci précise : « Le respect du principe d’égalité impose que les agents qui occupent les mêmes emplois correspondants aux fonctions ouvrant droit à cet avantage et qui comportent la même responsabilité ou la même technicité particulières bénéficient de la même bonification. »

Je vous prie donc de bien vouloir, d’une part faire procéder à une rectification de mes indices de traitement successifs depuis l’instauration de la mesure jusqu’à la fin de ma période d’activité, et d’effectuer le versement des sommes correspondantes, et d’autre part de me faire parvenir et d’adresser au service des pensions un décompte des services corrigé comportant les bons indices afin que je puisse percevoir à l’avenir une pension correspondant à mes droits, avec un rappel pour les années antérieures.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d’agréer, Monsieur le Recteur, l’expression de mes salutations respectueuses.

(ville) \*\*\*,

(date) le *\*\*\*  
signature*